

# GAZETTE

## PHILATÉLIQUE

ISSN 0293-4132

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



LA POSTE

5,00

GUIOL

1990

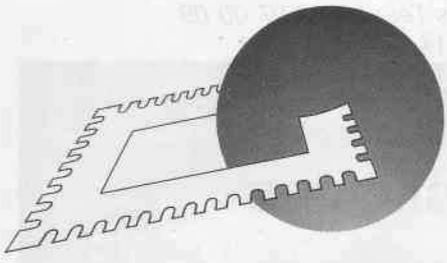
*Esox lucius*  
**BROCHET**

LARRIERE

*Page de couverture :*

Le Brochet, l'un des quatre timbres parus le 8 octobre dernier.

L'Union a participé à la traditionnelle vente anticipée de cette série qui a eu lieu au ministère de l'Environnement.



# GAZETTE

## PHILATÉLIQUE

N° 42 — 1990

**Administration :**

BP 27,  
78401 Chatou cedex  
Tél : (1) 43 32 25 57 ou  
(1) 45 64 23 36

**Directeur de la Publication :**

Jean-François Logette

**Directeur Délégué :**

François Mennessiez  
Tél. : 23 20 10 12

**Secrétaire de Rédaction :**

Gaston Sagot  
262/264 rue de Belleville  
75020 Paris  
Tél : (1) 43 64 02 85 et  
(1) 45 64 69 65

**Comité de Relecture :**

Lucie Vaurabourg, Michel Liflard,  
Gaston Sagot, François Mennessiez

**Responsable Fabrication :**

Christian Bordet

**Maquette et Réalisation :**

Raymond Geoffroy

**Diffusion :** René Barrière

**Télécopie :** (1) 40 07 00 09

**Composition et Impression :**

Inter Point Graphic  
1, rue Arago 93400 St Ouen

**Abonnement :** 1 an (4 numéros)

CCP Paris 21 669 05 M  
Tarif préférentiel : 32 F (Abonnés de  
l'UPPTT)

Tarif public : 50 F. Hors France :  
65 F (par avion 100 F)

**Changement d'adresse :** 3 F (join-  
dre la bande adresse) à « Gazette  
Philatélique », BP 27, 78401 Chatou  
cedex.

*La « Gazette Philatélique » n'est pas  
responsable des textes et illustra-  
tions publiés qui engagent leurs  
seuls auteurs. La reproduction,  
même partielle, des textes, dessins  
et photographies publiés dans la  
revue est totalement interdite sans  
l'accord écrit du directeur de la  
publication.*

Commission paritaire des publica-  
tions et agences de presse n° 62837

**L'UNION****Page 4**

Les coordonnées des respon-  
sables nationaux et de votre  
Président.

**CONGRES DE  
VILLEFRANCHE****Page 5**

Douze représentants de  
l'UPPTT aux trois jours du  
Congrès, à Villefranche en  
Beaujolais, de la Fédération  
des sociétés philatéliques  
françaises.

**EXPOSITION****Page 8**

Le point de vue de l'exposant  
à Villefranche.

**JUVATELIE****Page 9**

Lettre ouverte d'un jeune  
collectionneur.

**STATUTS****Page 10**

Le 17 novembre une as-  
semblée extraordinaire se  
tiendra à Paris. Pourquoi ?

**SERVICE****Page 11**

Trois questions à Jean-  
François Thivet, responsable  
du minitel à l'Union.

**VOYAGE****Page 13**

Vingt-cinq personnes de  
l'UPPTT à « Stamp World  
London 90 ».

**ETUDE****Page 14**

Les tarifs des coupons-  
réponse du régime E et  
international.

**STAGE****Page 15**

Compte rendu du stage  
de philatélie organisé à  
Villecresnes.

**PORTRAIT****Page 16**

L'un des nôtres : Jean-Claude  
Coste vous fait découvrir «son  
centre de tri»

**SOUS LA LOUPE****Page 18**

Le cachet type 17 L.

# UNION DES PHILATÉLISTES DES PTT

Association déclarée sous le n° 52748 (loi de 1901)

Affiliée à la Fédération des sociétés philatéliques françaises (n° 316)

Siège social : 38, rue Vignon. 75009 Paris-Tél : (1) 40 07 00 09

Télécopie : 40 07 01 14

Président fondateur : M. Roussot - Président d'honneur : Guy Lormand

Présidents honoraires : René Gayoux - Jean François Gleizes

## Bureau national

### Président Général :

Jean-François Logette  
Ministère des PTT -SIC-  
20 avenue de Ségur  
75700 Paris  
Tél : (1) 45 64 23 59

### Vice-présidents :

Alain Daillet, Pierre Fallot,  
Gaston Sagot,  
Jean-François Thivet,  
François Mennessiez

### Secrétaire général :

Gérard Chauveau  
13 rue de la Montagne  
77220 Tournan en brie  
Tél : (1) 64 25 31 49 (dom)

### Relations avec la Presse :

Gaston Sagot  
262-264 rue de Belleville  
75020 Paris  
Tél : (1) 45 64 69 65 (bur)  
ou (1) 43 64 02 85 (dom.)

### Trésorier général :

(CCP 8841 11 W Paris)  
Yves Prat- Receveur PTT  
70140 Valay  
Tél : 84 31 51 31.

### Service des échanges :

(CCP 9281 73 P Paris)  
Pierre Jamot 1 Chemin de  
Grisolles BP. 22  
38370 St Clair-du-Rhône,  
Tél : 74 56 42 14.

### Service marcophilie :

(CCP 1864 G Paris)  
Antoine Garcia  
30 avenue Joffre  
93460 Gournay sur Marne  
Tél : (1)

### Service nouveautés :

(CCP 12 398 25 S Paris)  
Bernard Mathion  
184 rue de la Roquette  
75011 Paris  
Tél : (1) 40 28 20 41 (bur.)  
ou (1) 43 79 28 81 (dom.)

### Service cartophilie :

(CCP 23 350 046 Z Paris)  
Michel Bablot, 142 avenue  
de Gaille 33520 Bruges  
Tél : 56 90 52 42 (bur.) ou  
56 57 72 86 (dom.)

### Service « Juvatélie » :

Thierry Sirvent  
29 rue groupe Manoukian  
94140 Alforville

### Service Télécartes :

Guy Klein  
72 rue de Gergovie  
75014 Paris  
Tél : (1) 43 42 73 22 (bur.)  
ou : (1) 45 42 00 61 (dom.)

### Plis et oblitérations :

Alain Herbinet  
Apt 53, 10 rue Molière  
14000 Caen.  
Tél. : 31 73 43 95 (dom.)

## PRÉSIDENTS DE GROUPES

### ALSACE

#### BAS RHIN

**Daniel Bascou**  
49 rue d'Alsace  
67380 Lingolsheim  
Tél. Bureau : 88 27 62 00  
poste 216  
Domicile : 88 77 22 25

#### HAUT RHIN

**Yves Lehmann**  
4 impasse Frohnmatten  
68460 Lutterbach  
Tél. Bureau : 89 46 16 10  
Domicile : 89 50 02 81

### AQUITAINE

#### Marc Gros

BP 613  
33006 Bordeaux cedex.  
Tél. Bureau : 56 48 81 18.  
ou : 56 96 66 32

### AUVERGNE

#### Philippe Bauban

UPPTT BP 200  
63006 Clermont Ferrand Cédex.  
Tél. Bureau : 73 30 61 86

### BASSE-NORMANDIE

#### Jean-Claude Labbé

3 rue des Boutons d'or Cam-  
bres en plaine 14610 Thaon.  
Tél. : 31 44 55 54.

### HAUTE-NORMANDIE

#### Evelyne Barbay

Hameau Le Ply Bracquetuit  
76850 Bosc le Hard.  
Tél. Bureau : 35 08 74 61  
Domicile : 35 33 32 14.

### BOURGOGNE

#### Danièle Spilmont

Lanthes 21250 Seurre.  
Tél. Bureau : 80 45 74 67  
Domicile : 80 20 41 24.

### BRETAGNE

#### Bernard Madigou

Kerghur en Cleguer  
56620 Pont Scoff.  
Tél. Bureau : 97 02 55 59  
Domicile : 97 33 35 10.

### CHAMPAGNE ARDENNE

#### Annie Gaboreaud

BP 2024 51070 Reims Cédex.  
Tél. Bureau : 26 40 86 56  
Domicile : 26 36 31 21.

### CENTRE

#### Bernard Lefèvre

4 rue Colbert 45100 Orléans.  
Tél. Bureau : 38 53 53 95  
Domicile : 38 63 02 77.

### FRANCHE COMTE

#### Jacques Sarrazin

Rue du Collège  
25840 Pirey  
Tél : Bureau : 81 80 78 52  
Domicile : 81 59 96 12.

### LANGUEDOC-ROUSSILLON

#### Jean-François Gleizes

22 bis rue Enclos Fermaud  
34000 Montpellier.  
Tél. Bureau : 67 65 53 45  
Domicile : 67 58 05 25.

### LIMOUSIN

#### Georges Rejou

UPPTT Limousin DRT Limoges  
25 rue Emile Michaud 87033  
Limoges Cédex.  
Tél. Domicile : 55 39 98 53.

### LOIRE

#### Antoine Dupont

Ecotay l'Olme  
42600 Montbrison.  
Tél. Bureau : 77 96 62 23  
Domicile : 77 58 11 25.

### VOSGES

#### Hervé Lutz

DD Vosges BP 600  
88020 Epinal cedex  
Tél. : Bureau 29 82 31 01

### LORRAINE

#### Pierre Horny

Receveur PTT 88210 Senones.  
Tél. Bureau : 29 57 62 50.

### MIDI PYRENEES

#### Guy Jarlier

2 rue Icart 31500 Toulouse  
Tél. Bureau : 61 63 59 59  
Domicile : 61 80 66 29.

### NORD PAS DE CALAIS

#### Jean Doucy

3 rue Jean-Baptiste Lebas  
59113 Phalempin  
Tél. Domicile : 20 90 25 00.

### PROVENCE ALPES

#### COTE D'AZUR

#### André Laurent

Receveur PTT  
06420 Clans  
Tél. : 93 02 90 25

### ÎLE-DE-FRANCE TELECOM

#### Joël Moisy

38, rue Ordener 75018 Paris.  
Tél. Bureau : (1) 48 04 42 75.

### PARIS SERVICES

#### FINANCIERS

#### Gérard Sagot

25 rue de Bièvre  
75005 Paris.  
Tél. : Domicile (1) 43 25 12 80.

### PARIS MINISTERE

#### Gaston Sagot

262/264 rue de Belleville  
75020 Paris.  
Tél. Bureau : (1) 45 64 69 65  
Domicile : (1) 43 64 02 85.

### PARIS POSTE

#### Gilles Cressent

11 allée des Ormeaux  
92160 Antony.  
Tél. Bureau : (1) 40 28 20 62  
ou : (1) 40 28 20 61  
Domicile : (1) 42 37 53 92.

### POSTE ÎLE DE FRANCE EST

#### Claude Canda

49 bis rue Baratte Cholet  
94100 St Maur des Fossés.  
Tél. Bureau : (1) 45 92 55 33  
Domicile : (1) 48 85 94 44.

### POSTE ÎLE DE FRANCE

#### OUEST

#### Christian Gauyat

31, 33 rue Olivier Métra  
75020 Paris  
Tél. : Bureau (1) 30 57 81 55  
Domicile (1) 43 49 43 84.

### PAYS DE LOIRE

#### Daniel Fievot

65 rue Paul Ligneul  
72000 Le Mans  
Tél. : Bureau 43 77 72 02  
Domicile 43 24 70 77

### PICARDIE

#### Jean-Claude Canonne

Aubigny aux Kaisnes  
02590 Etriellers.  
Tél. Bureau : 23 68 05 04

### POITOU CHARENTES

#### Pierre Compain

UPPTT Poitou Charentes BP 735  
86030 Poitiers Cédex.  
Tél. Bureau : 49 88 94 44  
Domicile : 49 47 91 52.

### RHONE ALPES

#### Jean-Pierre Fesche

DOT Service du personnel  
69000 Lyon.  
Tél. Bureau : 78 63 90 70  
Domicile : 78 93 92 73.

INNOVATION :



## L'AN PROCHAIN, SI TOUT VA BIEN

*On ne change pas une équipe qui perd... Tel semble être le slogan de la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises à l'issue du congrès de Villefranche-en-Beaujolais, où comme d'habitude l'immobilisme a été de rigueur. A nouveau, la direction du mouvement philatélique a paru en déphasage total avec ceux qui lui ont donné mandat.*

On aurait dû s'en douter en lisant la « Philatélie Française » de mai 90 ! Il est pour le moins étonnant d'y lire, sous la plume du président Gourin, que la définition de la politique philatélique est du ressort de l'ADP (1) et non de la Fédé. Faut-il donc s'interroger pour savoir qui représente les philatélistes ? Et qui doit exprimer leurs aspirations pour les années à venir ? Est-ce le commerce, la presse, la Poste ? Ou leurs associations propres, rassemblées dans une fédération ? Celle-ci semble parfois oublier qu'elle est investie d'un mandat pour IMPULSER le mouvement philatélique, non le suivre ! Nous vivons dans un monde d'ultra-communication : si la Fédé ne prend pas conscience de la nécessité

IMPERIEUSE d'une plus grande médiatisation du mouvement philatélique, elle le condamne à se faire lentement mais sûrement grignoter par la multitude d'autres loisirs que crée notre civilisation (notamment pour les jeunes !).

Il suffit d'un exemple. Pour parodier un homme dont nous fêtons le centenaire, ce n'est pas en sautant sur sa chaise comme un cabri en réclamant « une émission de télévision pour les philatélistes ! » qu'on aboutira à sa création. A-t-on déjà, au niveau fédéral, réfléchi à son contenu, à son coût, à sa finalité, à la stratégie à développer pour convaincre les diffuseurs ? Un projet précis existe-t-il ? Là se trouve le vrai rôle des instances fédérales. La Fédé regroupe des associations et des prési-

UPPTT  
POUR  
UN COURRIER  
BIEN ADRESSÉ...

Rappel : depuis le 27 juin, le secrétariat national a changé d'adresse. Plus spacieux, aussi bien centré dans Paris, le siège de l'Union se trouve désormais au 38 rue Vignon, 75009 Paris (métro : Madeleine). Le téléphone a également changé : (1) 40 07 00 09. Le 49 rue Ste Anne a vécu, n'écrivez plus à cette adresse !

MUTUELLEMENT  
VOUS



Lors du congrès de la mutuelle générale des PTI (Bordeaux, du 7 au 9 juin 1990), l'UP a été chargée du bureau temporaire et de l'édition de souvenirs : un encart de luxe à 30 F, un entier « Bateau La Poste » repiqué au sigle de la Mutuelle à 15 F.

Faut-il rappeler que l'entier commercialisé par La Poste a été mis en vente à partir du 6 juin ? C'est donc chronologiquement le premier repiquage réalisé sur ce produit.



L'UPPTT Nord-Pas de Calais, après le premier jour du timbre De Gaulle en février, a assuré la vente de deux souvenirs (une carte et une enveloppe à 12 F pièce) à l'occasion de la mise en vente anticipée du timbre « Cinquanteenaire de l'appel du 18 juin » qui s'est tenue à la maison natale du général, à Lille, les 17 et 18 juin (bureau tempo-

## CONGRÈS DE VILLEFRANCHE

raire avec cachet sans mention « premier jour ». Le groupe a également participé le 13 juin 1990, à l'inauguration du nouveau point philatélie de la capitale des Flandres. Pour plus de renseignements sur ces deux manifestations, écrire à : UPPTT Nord-Pas de Calais, BP 35, 59166 Bousbecque.

### GENERAL DE GAULLE (315)

L'UPPTT Picardie organise à Aubigny-aux-Kaisnes (Aisne) les 13 et 14 octobre une exposition philatélique sur le thème « Général de Gaulle ». Un bureau temporaire avec cachet grand format illustré fonctionnera à cette occasion. Les souvenirs sont à commander à : Jacky Delafosse, Résidence Baléares, 80240 Roisel.

### CONGRÈS FÉDÉRAL REGIONAL DANS LA LOIRE

C'est l'UPPTT Loire qui organise le congrès du groupement fédéral de la région XXI (Forez-Velay-Vivarais) les 13 et 14 octobre à Ecofay L'Olme. Ce congrès est assorti d'une exposition philatélique de niveau régional. Un conseil d'administration national aura également lieu à cette occasion, le samedi 13. Un bureau temporaire est prévu dans la salle d'exposition, et des souvenirs seront édifiés. Renseignements auprès d'Antoine Dupont, 1 chemin du Sablat, 42600 Ecofay L'Olme.

### L'ESCRIME NE PAIE PAS ?



Lors des championnats du monde d'escrime à Lyon les 7 et 8 juillet, l'Union était présente pour associer la philatélie au sport de haut niveau. Des souvenirs, parmi lesquels un entier « Marianne de Briat »



dents dynamiques. Pourquoi les décourager par l'immobilisme ?

En attendant, l'immobilisme porte ses fruits... à rebours.

Une nouvelle fois, le secrétaire général de la Fédé, dans son rapport au congrès, s'est ému de la diminution, désormais traditionnelle, des effectifs fédéraux : 68718 adhérents au 31 mars. Même s'il est possible, comme il l'avance, que « cette régression corresponde bien plus à un comportement peu fédéral de certaines sociétés qu'à une réelle érosion des effectifs », il serait salutaire de s'interroger sur les raisons de ce comportement. Que ce soit à l'UP ou ailleurs, les présidents passent leur temps à justifier le pourquoi d'être fédéré (voir l'éditorial du président des Cheminots philatélistes dans le même numéro de la Philatélie Française)... C'est un signe révélateur du malaise qui règne au sein des milieux philatéliques, où l'action fédérale apparaît trop peu visible, et manque de tonus.

L'UP-PTT, quant à elle, forte de ses 3 800 membres, avec une augmentation de ses effectifs jamais égalée (12,5 % pour l'année 1989), était représentée à Villefranche par... douze délégués. Comme l'an dernier, comme les années précédentes, les nouveaux membres de l'Union n'avaient pas droit à la parole : alors qu'une société de cent adhérents, par exemple, dispose de deux délégués, celle

qui dépasse 3 000 est statutairement bloquée à douze représentants au congrès fédéral. « Il y a donc des philatélistes fédérés à deux vitesses », devait déclarer Jean-François Logette au micro de l'assemblée. C'est pourquoi l'UP demandait aux congressistes leur avis sur une réforme visant à rendre cette représentativité plus équitable, chaque association disposant d'autant de voix qu'elle a d'adhérents.

Hé bien, le croirez-vous, une proposition aussi claire a été très nettement rejetée par l'assemblée. Ou plutôt le congrès a décidé, sur la demande d'une « commission des vœux » composée de sept personnes, qu'il ne pouvait se prononcer sur elle, parce qu'il s'agirait en fait d'une modification des statuts pour laquelle le dit congrès n'est pas compétent...

Etrange analyse, selon laquelle une assemblée, dont on souligne pourtant dans les statuts fédéraux le pouvoir absolu de décision, ne peut même pas se prononcer sur son propre sort ! Etrange commission des vœux également, qui réclame avec une fermeté peu commune une application à la lettre des statuts fédéraux, alors qu'elle ne les respecte pas elle-même, oubliant de désigner en son sein un président et un rapporteur, comme le lui enjoignent les dits statuts ! Etrange comportement enfin de certains responsables de clubs qui, après s'être prononcés contre l'UP, n'ont pas hésité, comme d'habitude,



## CONGRÈS DE VILLEFRANCHE

à venir solliciter sa logistique pour l'organisation de leurs expositions ! De qui se moque-t-on ?

Au-delà de ces incidents de parcours, qui ne sont finalement que le révélateur de l'envie et la jalousie ressenties par de nombreuses sociétés face au dynamisme et à la puissance de l'UP, le congrès de Villefranche a vécu des moments historiques. Tel celui où un congressiste scrupuleux, ayant examiné les comptes du journal fédéral, s'est interrogé au micro sur les recettes publicitaires de la « Philatélie Française », inférieures de seize millions de centimes aux dépenses... ! Moment de panique à la tribune, où les trésoriers fédéraux et le cabinet d'experts sont restés tout d'abord cois, fouillant précipitamment leur documentation, puis sous les rires et les huées de l'assemblée ont avancé des bribes d'explication peu convaincantes. Jusqu'à ce que, du haut du balcon de la salle, parviennent celles de M. Dupêcher, telles une divine parole. Comme l'an dernier avec une savoureuse histoire de clé perdue, le congrès a pu se détendre grâce à une tribune qui y mettait du sien.

Autre moment d'émotion pure, celui où, après une annonce très écourtée du palmarès, restreint cette année à une dizaine de noms, le dimanche soir, lors du repas officiel, ont grimpé sur l'estrade les « joyeuses beaujolaises » : six représentantes du troisième âge, en costume local, taste-vin en bandoulière, suivies d'un unique et vénérable compagnon, ont entonné a capella un répertoire de chansons à boire... Soirées dansantes des assemblées générales de l'UP, que vous nous semblâtes loin !

L'exposition philatélique était d'un excellent niveau. 13 adhérents de l'UP présentaient leur collection, et ont tous figuré en très bonne place dans le palmarès (voir encadré). A côté des panneaux, 57 stands

de négociants, par leur assemblage très rapprochant, rappelaient le bon souvenir de Philexfrance, tout comme le vaste espace offert aux visiteurs par le cadre prestigieux du très beau palais des expositions de Villefranche. Lors de l'inauguration le samedi matin, la surprise est venue de M. Paillason, chef de service de la Poste du Rhône, qui arborait ostensiblement la cravate au logo de l'UP, et a cité notre union comme l'un des fleurons du mouvement philatélique. Le groupe Rhône-Alpes de l'UP-PTT avait tout prévu !

Seule fausse note pour les organisateurs caladois (2), le sort réservé aux deux responsables du service national des timbres-poste et de la philatélie, invités au congrès. Après les attaques parfois virulentes de certains délégués, le lundi en fin de matinée, nos deux collègues se sont vu proprement oubliés pour la restauration de midi. L'UP a donc eu le plaisir de les convier à sa table, et nouer avec eux des contacts fructueux.

Un dernier mot pour préciser un changement au bureau fédéral : Bernard Jimenez remplace René Mermaz au poste de secrétaire général adjoint de la fédération. Comme Robert Deroy, élu l'an dernier secrétaire général, Bernard Jimenez est l'un des piliers de l'AFPT (3). Celle-ci investit donc en douceur les structures de la fédération. Espérons que les liens amicaux qu'elle entretient avec de nombreux membres de l'UP l'inciteront à y faire passer les changements que réclame la philatélie de l'an 2 000.

### F.M.

(1) L'ADP, association pour le développement de la philatélie, organisatrice de Philexfrance 89, rassemble en son sein des représentants de la Poste, du négoce, de la presse philatélique, et de la fédération.

(2) Les caladois sont les habitants de Villefranche. Les calades sont le nom des dalles composant le parvis de l'église Notre-Dame des Marais (représentée sur le timbre émis à l'occasion du congrès).

(3) Association Française de Philatélie Thématique.

replié, ont été mis en vente. Renseignements au secrétaire, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

C'est l'UPPTT qui a été chargée de la vente en premier jour des quatre timbres « Poissons » de la série 1990 « Nature de France », les 22 et 23 septembre à Paris.

Pour aller à la pêche aux souvenirs (cartes et enveloppes premier jour), écrivez au secrétaire de l'UP, ou faire 3614 Tatou puis Phibal.

Animation d'un genre nouveau à la Poste de Valay (Haute-Saône) ! Notre trésorier général Yves Prat, qui a été nommé en début d'année receveur dans cette commune de 420 habitants, y a organisé une exposition philatélique du 11 au 15 août.

L'UPPTT Limousin organise son premier bureau temporaire avec exposition philatélique à l'occasion du désormais célèbre salon du dessin d'humour de Saint-Just-Le-Martel, qui se tient tous les ans courant septembre. Renseignements auprès de Georges Rejou, UPPTT Limousin, Direction régionale de France Télécom, rue Eugène Michaud, 87033 Limoges Cédex.

### ALLO, LA GAZETTE ?

Besoin de renseignements ? Informations à communiquer par la voie du journal ? Opinions à exprimer ? Les colonnes de la Gazette vous sont largement ouvertes. Pour cela, écrivez à « Gazette Philatélique », BP 27, 78401 Chatou cédex. Vous pouvez aussi utiliser le minitel, 3614 code Tatou puis Phibal. Et n'oubliez pas que vos petites annonces sont gratuites dans la Gazette !



# VISITEURS, EXPOSANTS ET... ORGANISATEURS

*Il est toujours difficile de se mettre à la place des autres, mais il faudra bien qu'un jour, si on veut que la philatélie prenne un autre visage et perde son caractère mystérieux, les résultats des expositions soient connus plus tôt que maintenant !*



Le 14 juillet dernier, l'UPPTT Loire avait organisé un bureau temporaire sur la ligne d'arrivée de la treizième étape du Tour de France, à Saint-Etienne. Une enveloppe et une carte à 10 F pièce, et un encart à 25 F ont été mis en vente. Contacter Gérard Sayet, 23 allée Daumier, 42100 Saint-Etienne.

Que se passe-t-il actuellement ?

Le jugement des collections a lieu le samedi, et les résultats sont proclamés le lundi matin, affichés sur le lieu de l'exposition ou du congrès, ou les deux. Pourquoi perdre un jour ? Le visiteur a besoin de savoir, de comparer. C'est une façon de progresser.

L'exposant est anxieux ; c'est normal. Il a passé de longues heures, journées, semaines, mois, à peaufiner sa collection, et il attend, il attend. Il ne peut demander aux jurés leur avis, bien entendu, puisque le palmarès n'est pas proclamé, et souvent il est obligé de quitter l'exposition le lundi, à la fin du congrès, s'il veut rentrer dans sa province plus ou moins lointaine.

Pourquoi donc perdre un jour, demandons-nous ? Deux réponses :

- pour des raisons matérielles : la confection du palmarès est un lourd travail ;
- pour des raisons de repas du palmarès. Ça y est, le mot est lâché ! Il faut donner un certain lustre au « repas du palmarès ».

Non en jouant sur la qualité du repas, non en jouant sur la rédaction du menu... ou sur la qualité du souvenir offert... mais en insistant sur le fait que le grand prix de l'exposition et les autres médailles d'or sont remises lors de ce fameux repas.

Cette année, donc, une dizaine de personnes (les heureux récipiendaires) se réjouissent de monter sur le podium.

Mais les autres, les petits, les obscurs, les sans-grade : rien. Ils ne comptent pas ; pas plus que les jeunes exposants, dont il ne fut pas question.

C'est triste. C'est navrant.

Alors que faire ?

Il faut tout d'abord que les responsables de la philatélie, au plus haut niveau, de même que les responsables organisateurs, comprennent que la rétention de l'information leur donne peut-être un semblant de pouvoir, mais est très mauvaise pour le but recherché : la formation de nos collectionneurs, jeunes ou adultes.

La mascarade du « palmarès » doit être supprimée, ou donner lieu à une autre cérémonie.

Lorsque nos responsables auront compris cela, ils trouveront les moyens matériels de faire imprimer un palmarès. Point n'est besoin d'éditer une luxueuse brochure; une simple feuille de papier suffit. Il existe des machines à écrire, que diable ! Des listes peuvent être préparées à l'avance. Et il existe même des ordinateurs !

Cette feuille serait distribuée à tous les participants au « repas du palmarès » au moment de leur arrivée. Les résultats pourraient aussi dès le dimanche matin être affichés sur le premier panneau des collections.

Quel grand pas pour la philatélie...

**Un visiteur-exposant**

## LE PALMARES DE L'UP A L'EXPOSITION NATIONALE DE VILLEFRANCHE.

### Médaille de Grand Vermeil :

- Roland Brémond, « Entiers postaux des Pays-Bas ».

### Médaille de Vermeil :

- Jean-François Logette, « Marques postales de Reims ».

### Médailles de Grand Argent :

- Claude Maneau « La Côte d'Or des origines à 1849 ».

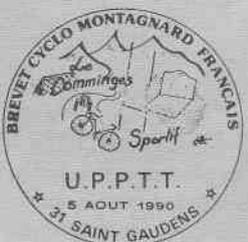
- Louis Plas-Roques « Cachets perlés du Gers ».
- Daniel Secher « Vignes et vins ».

### Médailles d'Argent :

- André Baptiste « Deux siècles d'aérostation ».
- Jacques Cardes « La Haute-Garonne ».
- Marc Fouquet « L'homme et l'Arctique ».
- Michel Pages « Les timbres-taxe au type Fleurs ».
- Pierre Souchon « Le Rhône ».
- Frédéric Bougue (jeune) « Les oblitérations de la poste ferroviaire ».

### Médaille de Bronze Argenté :

- Jacques Routoure « La ligne Noguès ».



L'UPPTT Midi-Pyrénées a organisé deux expositions philatéliques assorties de bureaux temporaires au cours de l'été 90. La première a eu lieu à Belesta (Ariège) sur le thème « le rugby », le 1er juillet, et la seconde s'est déroulée à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) sur le thème « sport et cyclisme » le 5 août. Dans les deux cas, une carte et une enveloppe ont été éditées, à 12 F pièce. Renseignements : Michel Escarigouelle, 13 rue du Chaiosse, 31490 Leguevin.

# LETTRE OUVERTE A NOS AINES PHILATELISTES

*Nous, jeunes, avons choisi l'Union des Philatélistes des PTT parce que nous pensons qu'elle est différente des autres associations. Mais est-ce vrai ?*

Nous ne sommes pas des philatélistes mais des collectionneurs de timbres. La philatélie, la marcophilie, l'histoire postale, la thématique ce sont des mots que ce sont des grands mots (pour les adultes) qui ne nous intéressent pas. Notre passion, c'est de rassembler des timbres qui nous plaisent et qui n'ont aucun lien entre eux.

Les adultes veulent toujours éduquer les jeunes et apprendre à ceux-ci comment classer, comment présenter et comment faire une belle collection. Une belle collection pour eux, peut-être, mais pas pour nous. Alors de grâce, Mesdames et Messieurs les « Philatélistes », plongez-vous dans la lecture de vos médiocres magazines, dissertez sur vos griffes « FD » ou « NPAI », et laissez-nous collectionner les beaux timbres d'Afrique ou des émirats arabes, acceptez que nous lisions notre timbroloisirs trop éclectique pour vous, adultes, qui ne comprenez plus le langage simple. Vos guides, vos manuels, vos plans sont moyenâgeux; nous, nous vivons déjà

dans le troisième millénaire. Alors vos méthodes du XIXème siècle sont à remiser aux archives et pourront peut-être nous intéresser quand nous serons grand-mères ou grand-pères.

Vos timbres gratuits, votre cotisation gratuite et vos conseils gratuits sont des attrape-nigauds pour grands naïfs. Nous ne sommes ni des nigauds, ni des naïfs, nous sommes des collectionneurs de timbres parce que cela nous plait de rêver et de voyager à travers des petits bouts de papier sans valeur.

Vos catalogues et vos expositions ne nous séduisent pas, elles sont ennuyeuses et incompréhensibles; bien sûr, les plus fayots d'entre nous vont vous écouter et vous suivre...il y en a toujours ! Si l'Union des Philatélistes des PTT a compris notre petit problème, elle a tout compris, sinon elle est bonne à mettre au clou comme toutes les autres.

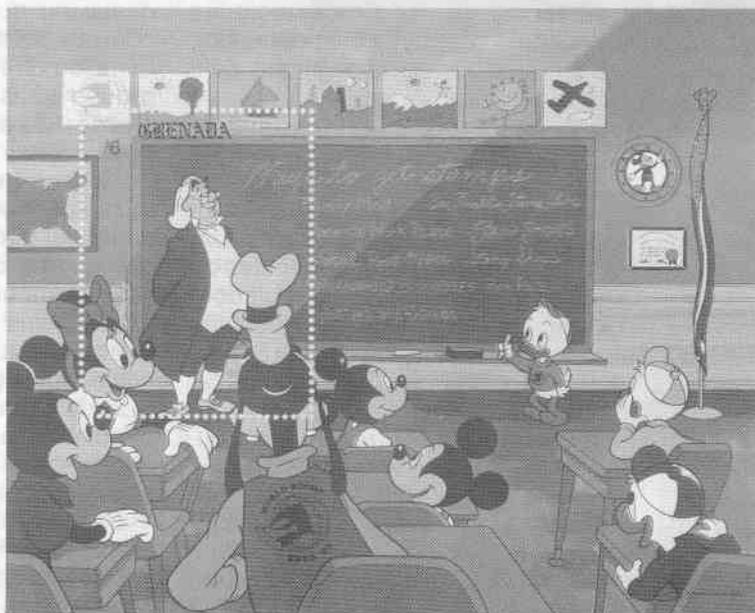
Et comme dit le dicton, une association, sinon rien !

H.C.L.

Le conseil d'administration du 20 juin a procédé à la nomination d'un nouveau responsable national Juvatélie : c'est Thierry Sirvent, 25 ans, qui était vice-président du groupe de Paris services financiers, qui aura désormais la lourde tâche de succéder à Raymond Nicolodi.

La commission Juvatélie qui assiste le responsable national a également été refondue. Ses membres sont les suivants :

- adjoint au responsable national :
- Daniel Bascou,
- trésorier du service :
- Pascal Evrard,
- secrétaire du service :
- François Mennessiez,
- secrétaire adjoint :
- Claude Canda,
- chargé des stocks et du suivi minitel :
- Jacques Cardes,
- chargé du fichier et du challenge :
- Simonne Vergnaud :
- Eric Jariod.



La direction des affaires communes (DAC) du ministère des PTE a organisé du 22 au 24 juin, au centre ASPPT de Beaulieu-Sté-Assise, près de Melun, le premier Forum des Associations. Sous un chapiteau, chacune des 57 associations nationales de personnel PTT disposait d'un stand pour y présenter ses activités.

Cette opération bien médiatisée (édition par la DAC de pin's, autocollants et tee-shirts au logo « les chemins de la Saint-Jean ») était jumelée avec une grande randonnée pédestre d'une vingtaine d'étapes. L'organisation de trois étapes a été prise en charge par l'UPPTT, ainsi que l'exposition philatélique et le bureau temporaire dans l'enceinte du Forum.

Notre stand présentait quelques échantillons de notre production (enveloppes premier jour « Révolution Française », et la gamme de nos objets publicitaires (cravates, stylos, loupes, etc. ...). Il a reçu les visites de MM. Rautureau, directeur des affaires communes, Cousquer, directeur général de la Poste, et Quilès, ministre des PTE.

Une enveloppe et un entier « Bateau La Poste » repiqué au logo « les chemins de la Saint-Jean », à 12 F pièce, ont été réalisés pour cette vaste opération. S'adresser au secrétariat, ou commander par minitel 3614 Tatou puis Phibal.

**Vends documents officiels** musée de la Poste du 1<sup>er</sup>n° 00 en 1973 à 1990 (en cours) impeccables dans classeurs, les dernières années encore dans leur carton d'expédition. Faire offre ☎ 43 97 64 65.

**Vends collections Belges** 1976-1986 état neuf. M. Eloy 175 avener Ravera 92220 Bagneux.

**Recherche CPA des Deux-Sèvres** tout m'intéresse, même à l'unité de la drouille à la bonne... EACA, Roland Molard Les Sizettes, Breuil-Chaussée 79300 Bressuire ☎ 49 65 21 14.

**Vends spécialité Yvert 91** types, sous types, nuances, papiers, etc, sur types Blancs, Semeuses. Répertoire envoyé contre un timbre. René Regnier PTT RP CTA, Caisse principale 52 rue du Louvres 75100 Paris RP.

# POURQUOI LA REFORME A L'UP ?

*Le 17 novembre, une assemblée générale extraordinaire est convoquée à Paris pour se prononcer sur la modification des statuts de l'Union. Si cette modification est adoptée, il y aura 24 associations « loi 1901 » au lieu d'une, regroupées en une union des philatélistes des PTT. Les 29 groupes actuels se transforment en 24 associations indépendantes. Dans chaque région, le groupe UP jouira de la totale autonomie, avec un président responsable financièrement devant ses adhérents, une cotisation différente selon les groupes, des statuts particuliers déposés à la préfecture de région, des sections éventuelles par département ou services (ce sera le cas en Ile-de-France), et ses propres vérificateurs aux comptes.*

Bien entendu, l'Union subsiste au niveau national : unis, nous sommes plus forts. Mais ce sera désormais une association composée d'association. Peu de choses vont changer pour l'adhérent, qui continue de bénéficier des mêmes services aux mêmes prix. Seule la cotisation risque d'être modifiée : on sait qu'elle va baisser dans certains groupes ! Au niveau fédéral, là encore peu de changements réels, sinon qu'au lieu d'être douze délégués au congrès national, nous serons une soixantaine...

Certains présidents s'interrogent sur le pourquoi de cette réforme. Elle était nécessaire pour trois raisons au moins.

Tout d'abord par souci de clarté financière : actuellement, c'est le président général qui est seul responsable devant la loi de tous les comptes de tous les groupes. Il n'est pas réaliste, face au montant des sommes manipulées (plusieurs millions de francs par an), de croire qu'il peut assumer cette responsabilité en toute connaissance de cause. Et il n'est pas normal de lui faire incomber la responsabilité d'actes indéliques qui se pro-

duiraient au niveau d'un groupe, et dont il ignorerait tout.

Ensuite pour répondre aux revendications de certains présidents. Une même cotisation pour tous, face à la concurrence d'autres sociétés, peut constituer un frein au développement des groupes (c'est le cas par exemple en Alsace), ou au contraire ne pas apporter au groupe des ressources suffisantes. Chaque président doit pouvoir décider de la politique qu'il entend mener à ce niveau.

Enfin pour présenter une situation claire et mieux adaptée au premier janvier 1991, au moment où entrera en vigueur la réforme des PTT. De nouvelles contraintes administratives vont se faire jour, les structures locales de la Poste et de France Télécom devraient elles-mêmes se trouver plus autonomes. L'adaptation sera plus facile si le groupe est autonome également. Bien entendu, des liens très forts demeureront entre tous les groupes, ne serait-ce que pour avoir plus de poids dans le « GIP » (groupement d'intérêt public) qui régira au niveau national les relations entre les deux exploitants (Poste et France Télécom) et l'ensemble des associations de personnel.

Pour éviter les dérapages et préserver l'unité, un label « UPPTT » existera, qui pourra être retiré aux groupes ne remplissant plus certaines conditions (qui seront connues à l'avance). En outre, il faudra obligatoirement adhérer au groupe de la région dans laquelle on travaille, ou dans laquelle on réside, au choix. Sinon un adhérent de Bordeaux ou de Rennes, par exemple, pourrait cotiser non au groupe Aquitaine ou Bretagne, mais à un autre groupe où la cotisation serait moins élevée. Cela déboucherait sur une concurrence « sauvage » entre groupes qui mettrait en péril notre Union. Par exception, les retraités pourront continuer d'adhérer au groupe de leur dernier lieu de travail.

Plus autonome, l'Union devrait être encore plus dynamique, et voir ses effectifs encore progresser. Et plus nos effectifs grossissent, plus nos services y gagnent (plus de carnets de circulation, plus de réductions auprès des négociants, etc...). Finalement, nous y gagnons TOUS.

Dans un monde en évolution rapide, une association doit savoir prouver sa capacité d'adaptation. C'est une marque de bonne santé.

**La Gazette :** Le minitel à l'UP, à quoi ça sert ?

**Jean-François Thivet :** Tout d'abord à pouvoir communiquer des informations à tous nos adhérents plus vite que par l'envoi d'une hypothétique circulaire. Ensuite, à animer notre association de façon originale : le jeu Juvatélie, par exemple. Egalement, grâce à la boîte aux lettres, à pouvoir poser toutes sortes de questions, et commander plus rapidement des produits parfois en quantité limitée : c'est le cas des télécartes, où les premiers à commander sont les premiers servis. Enfin, à renforcer la communication entre les groupes régionaux de l'UP-PTT, qui peuvent ainsi faire connaître à tous leurs expositions locales. C'est ce dernier aspect qui pose le plus problème actuellement : certains présidents de groupe semblent souvent oublier, voire réellement ignorer que nous avons ce minitel.

**La Gazette :** L'utiliser, c'est donc compliqué ?

**Jean-François Thivet :** Pas du tout ! En faisant 3614 code Tatou puis directement UPPTT, vous obtenez notre journal télématique, c'est-à-dire 25 pages d'informations philatéliques très diverses et fréquemment renouvelées. Et en faisant « PHIBAL » au lieu de « UPPTT », on obtient la boîte aux lettres, par laquelle on peut commander des produits, poser des questions, laisser des messages, etc... Quand un président veut faire diffuser une information relative à son groupe, il lui suffit donc de taper le texte sur PHIBAL, et je le rentre tout de suite sur le journal télématique.

**La Gazette :** Et maintenant, dites-nous franchement : le minitel de l'UP, ça marche ?

**Jean-François Thivet :** On peut toujours faire mieux, bien sûr, mais les résultats sont là : en mai 90, par exemple, la rubrique de l'UP a été consultée 558 fois, et 81 messages ont été laissés dans la boîte aux lettres. Cela peut paraître faible par rapport à notre effectif, mais à titre de comparaison, il faut savoir que la rubrique générale « Philatélie » de Tatou n'a elle-même été consultée que 1364 fois au cours du mois. Je reçois sur la boîte aux lettres des messages en tous genres, cela va jusqu'à des personnes qui veulent simplement acheter les timbres qui viennent de sortir à la Poste. Ce ne sont pas toujours des adhérents de l'UP, ni même des agents PTT. En tout cas, la boîte aux lettres, que nous avons lancée en février dernier, est en pleine expansion !

## TROIS QUESTIONS A... JEAN-FRANCOIS THIVET, RESPONSABLE MINITEL A L'UNION

*La mise en place d'un serveur minitel à l'UP date de l'assemblée générale de Fréjus en 1987. La Gazette a voulu savoir comment il se portait après trois ans de fonctionnement, et a interrogé son responsable, Jean-François Thivet.*



# CARTOPHILIE

La quatrième série de cartes postales modernes de collection « Les PTT vus par les illustrateurs » vient d'être publiée. Chaque année, l'Union des philatélistes des PTT demande à trois dessinateurs leur vision de la communication...

Yvan Mauger est un dessinateur de talent. Il est passionné par la carte postale moderne (ce fût, ne l'oublions pas, l'instigateur d'une superbe revue, CPM Magazine). Il habite Le Mans et il fût en septembre dernier très surpris de découvrir que l'on pouvait téléphoner dans le nouveau TGV Ouest. D'où l'idée de sa création « Téléphoner à 300 km/h ».

Albert Thinlot, dessinateur-affichiste parisien, a évoqué l'universalité de La Poste à travers les différents messages qu'elle achemine : messages d'amour et d'amitié, ou lettres commerciales. Sa création originale pour notre club s'intitule « Vive La Poste ».

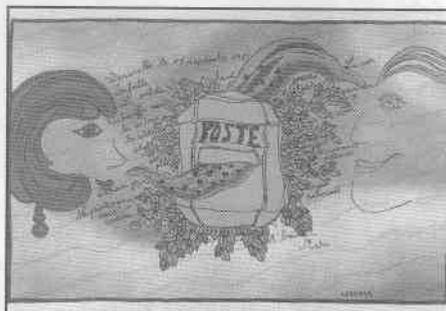
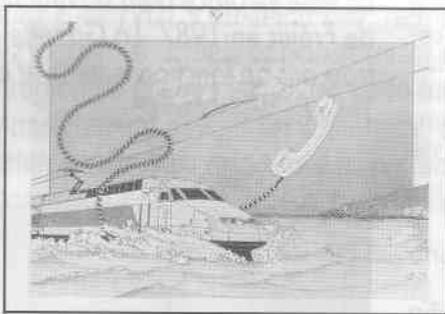
Marc Ledogar est un peintre alsacien aimant les couleurs intenses. Il aime aussi s'exprimer à travers la carte postale en rehaussant ses créations avec des dorures à chaud d'or et d'argent. Un savoir faire redécouvert par les imprimeurs alsaciens. Marc Ledogar a aussi une fascination pour la lettre acheminée par la Poste et le mystère de son contenu. Ainsi est née « Messages de Deauville ».

L'impression des 3 cartes sur du papier JOB couché deux faces a été faite en offset en 1 500 exemplaires, en quadrichromie. L'une des cartes a été rehaussée d'or par la technique de dorure à chaud. Pour garantir une conservation pendant très longtemps, les cartes ne sont pas vernies. Elles sont conditionnées sous une élégante pochette de canson gris.

Cette série n° 4 « Les PTT vus par les illustrateurs » est proposée au prix de 25 F (un prix exceptionnel pour des cartes de cette qualité !).

Les commandes sont à adresser au responsable cartophilie de votre groupe ou directement à : UPPTT Cartophilie 142 avenue de Gaulle 33520 Bruges.

Michel Bablot



Dès la montée dans l'avion, à Roissy, le ton est donné : malheur à celui qui ne parle pas Anglais ! Nos hôtesses de l'air, pourtant délicieuses, ne font pas le moindre effort pour nous renseigner en Français. Après une rapide collation (avec du thé, bien sûr !), nous parvenons au-dessus de l'aéroport de Gatwick. Immédiatement, la caractéristique britannique la plus étonnante nous saute aux yeux : ici, on conduit à l'envers ! Un bus hyper-confortable nous emmène, de cette étrange façon, jusqu'à notre hôtel 4 étoiles, le « Hilton Kensington Olympia ».

Au programme du vendredi matin, visite en autocar de la ville, sous la conduite d'un guide italien qui manipule avec une grande facilité le Français, n'hésitant pas à émailler son discours de boutades particulièrement déridantes. La City et ses dragons qui en délimitent l'entrée, la tour de Londres et ses neuf corbeaux, Tower Bridge en couleurs bleues d'un parfait mauvais goût : nous voyons l'essentiel, avant d'achever notre périple à Westminster Abbey, où dix siècles d'histoire britannique s'étalent sous nos yeux ébahis. L'après-midi est consacrée à un shopping libre autour de Piccadilly Circus. A cette occasion, l'épreuve qui nous apparaît la plus pénible est de toujours penser à regarder à droite avant de traverser la rue : c'est beaucoup moins facile qu'on le croit, tant l'habitude du continent est grande !

Samedi, nous empruntons le métro (encore plus vétuste qu'à Paris, ce qui n'est pas peu dire !) pour nous rendre à l'exposition. Sous la direction de Pierre Fallot qui a sélectionné plusieurs collections, nous pouvons admirer, commentaires à l'appui, les cartes Valentine et les caricatures des Mulready, l'exceptionnelle présenta-

# ICI LONDRES.. !

Du 10 au 13 mai, vingt-cinq adhérents de l'UPPTT, issus de neuf groupes, ont effectué le voyage jusqu'à Londres pour visiter « Stamp World London 90 », sous la conduite de deux accompagnatrices aussi dynamiques et souriantes qu'habiles à manier la langue de Shakespeare, Marie-Hélène Jolivière et Marie-Hélène Lauff.



tion sur la guerre de 1870 du Suisse Raymond Pittier, quelques magnifiques thématiques sur le chien ou la musique, ainsi qu'une collection sur le courrier du Tennessee pendant la guerre de Sécession. A noter enfin la présentation par M. Jun Ichi Matsumoto, Japonais de son état, d'un ensemble relatif au « french post office in Yokohama », présentation totalement rédigée en Français : quel philatéliste de chez nous serait capable de rédiger 80 feuilles en Japonais ?

Cela dit, Stamp World London 90 ne saurait soutenir la comparaison avec Philexfrance : si l'on retire les stands des négociants et des administrations postales ainsi que les collections, il ne reste plus rien. Pas de planète des timbres, pas d'imprimerie ni d'artistes

créateurs, pas de cartes électroniques... Et ne vous avisez pas de présenter à l'oblitération des pièces incapables de voyager par la Poste : vous vous ferez poliment éconduire. Messieurs les Anglais n'oblitérent que le courrier, et ne vous proposent que le cachet du jour et celui du lendemain : si vous vouliez ceux des jours précédents, c'est trop tard !

Mais le séjour s'achève. Après quelques derniers pas dans Londres le dimanche matin, pour une ultime chasse aux télécartes (que l'on peut facilement trouver dans les cabines anglaises), c'est le moment du départ. Notre repas pris à l'aéroport nous permet de lier connaissance avec une jeune et charmante serveuse bretonne, qui laisse éclater son émotion

de nous entendre parler Français.

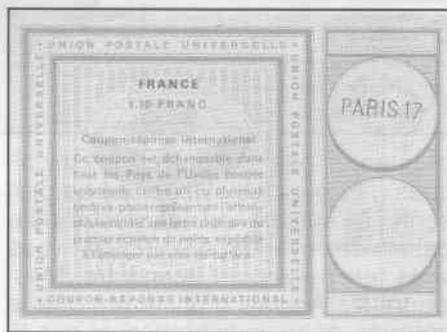
C'est l'heure du retour, après quelques péripéties dues au malaise d'un participant et au retard de notre avion. Mais ceci n'est que mauvais souvenirs, qui devraient promptement s'effacer pour laisser place aux seuls amusements de ces trois jours londoniens, si enrichissants sur le plan philatélique, ou plus simplement culturel, et managés de façon exceptionnelle par Marie-Hélène Jolivière, à qui chacun a tiré son chapeau.

Ceux qui ne furent pas du voyage peuvent se lamenter, car c'était formidable (ne parlons toutefois pas de la cuisine britannique...) ! A quand le prochain ?

François Mennessiez

# L'ÉVOLUTION DES TARIFS APPLICABLES AUX COUPONS-REPONSE

« Les coupons-réponse sont destinés à payer aux correspondants résidant dans un pays étranger le port d'une lettre ordinaire du premier échelon de poids » (Guide Officiel des PTT, tableau 48). Pierre Fallot nous propose la nomenclature complète des tarifs dans ce domaine. A notre connaissance, cette étude n'avait encore jamais été réalisée : c'est donc une exclusivité « Gazette ».



## COUPONS-REPONSE FRANCO-COLONIAUX, UNION FRANCAISE, COMMUNAUTE, REGIME E

1er février 1927 :	60 centimes
1er juillet 1937 :	75 centimes
Entre fin 1938 et le 6 janvier 1939 :	1 franc
1er décembre 1939 :	1,10 franc
? :	1,60 franc
? :	2,10 francs
1er janvier 1946 :	3,10 francs
2 janvier 1947 :	4,60 francs
? :	5,10 francs
8 juillet 1947 :	6,50 francs
21 septembre 1948 :	10,50 francs
6 janvier 1949 :	16 francs
1er juillet 1957 :	25 francs
6 janvier 1959 :	35 francs
18 janvier 1965 :	0,40 franc
13 janvier 1969 :	0,50 franc
4 janvier 1971 :	0,60 franc
16 septembre 1974 :	0,90 franc
? :	1,10 franc
2 août 1976 :	1,35 franc
15 mai 1978 :	1,60 franc
1er octobre 1979 :	1,80 franc
1er août 1980 :	2 francs
1er septembre 1981 :	2,30 francs
1er juin 1982 :	2,60 francs
1er juin 1983 :	2,90 francs
1er juillet 1984 :	3 francs
1er août 1985 :	3,20 francs
1er août 1986 :	3,30 francs
1er août 1987 :	3,50 francs
16 août 1988 :	3,60 francs

## COUPONS-REPONSE INTERNATIONAUX

1er octobre 1907 (premier jour) :	30 centimes
1er janvier 1922 :	65 centimes
1er avril 1924 :	1 franc
1er octobre 1925 :	2 francs
1er août 1926 :	3 francs
1er mars 1929 :	2,25 francs
1er janvier 1935 :	2 francs
1er août 1937 :	2,50 francs
20 août 1938 :	4 francs
1er février 1942 :	7 francs
1er février 1946 :	15 francs
1er mai 1948 :	25 francs
1er décembre 1948 :	30 francs
1er octobre 1950 :	35 francs
1er mai 1951 :	40 francs
1er juillet 1957 :	45 francs
6 janvier 1959 :	70 francs
18 janvier 1965 :	0,80 franc
13 janvier 1969 :	0,90 franc
12 janvier 1970 :	1 franc
1er juillet 1971 :	1,10 franc
1er janvier 1975 :	1,50 franc
1er janvier 1976 :	2 francs
15 mai 1978 :	2,40 francs
1er octobre 1979 :	2,60 francs
1er août 1980 :	2,90 francs
1er septembre 1981 :	3,40 francs
1er juin 1982 :	3,80 francs
1er juin 1983 :	4,10 francs
1er juillet 1984 :	4,30 francs
1er août 1985 :	4,70 francs
1er août 1986 :	6,80 francs
1er août 1987 :	7,20 francs
11 janvier 1990 :	6,40 francs



## DE 7 A 77 ANS !

*Du 20 au 23 juin, une passion commune, la philatélie, réunissait Jean-Claude Bonnet, Renée Dumartinet, Joseph Eriw, Pierre Fallot, Alain Fauvel, Nicole Fiches, Maud Guenet, Albert Lasserre, Sébastien Richard, Stéphane Roptin, Claude Vescogni, sans oublier Claude Maneau. Une particularité à ce stage : deux jeunes philatélistes, Stéphane, 16 ans, et Sébastien, 13 ans.*

Les séances de travail consacrées au montage d'une collection pour exposition ont débuté par une présentation du matériel philatélique.

Les thèmes abordés ensuite, illustrés par l'examen des collections thématiques des participants, ont entraîné des débats très animés. Tous, du collectionneur chevronné au philatéliste en herbe, seront captivés par les propos de Pierre Fallot.

Les collections de Joseph Eriw sur « les orchidées », d'Albert Lasserre sur le « courrier de la seconde guerre mondiale », et d'Alain Fauvel « Europa » furent examinées et appré-

ciées par chacun. Claude Vescogni, quant à lui, présenta sa collection thématique sur « la femme et l'enfant ». Enfin, la présentation de notre collègue Renée Dumartinet sur le thème « une ville, trois noms : Leningrad » fut très remarquée par son originalité.

Une ambiance fort sympathique a régné sur ce séminaire, qui s'est déroulé dans l'agréable cadre du centre de loisirs de Villecresnes. Les soirées très conviviales ont réuni de nombreux participants autour de la télévision (Mondiale oblige !), pendant que d'autres disputaient des parties de baby-foot, ou discutaient tout

simplement.

Un grand merci au personnel de Villecresnes pour son accueil chaleureux; un seul regret, le temps maussade, qui ne nous a pas permis de profiter des installations du centre.

A l'issue du séminaire, tous les participants se sont promis de maintenir le contact et de se retrouver très prochainement.

**Les deux benjamins,  
Sébastien Richard  
et Stéphane Roptin**



# JEAN-CLAUDE COSTE PREFERE LA QUIETUDE DE SON BUREAU AU BROUHAHA DES HONNEURS

*Deux tonnes et demie ! C'est le poids de la collection de marques postales rassemblées depuis une quarantaine d'années par Jean-Claude Coste, 55 ans, adhérent au groupe régional Basse-Normandie de l'UP-PTT, membre du conseil d'administration de l'Union et agent d'exploitation au C.P.E. de Caen-Gambetta.*

En fait, comme beaucoup de philatélistes, il a commencé par rechercher les timbres. Et pour cause : à quinze ans, son oncle lui lègue sa collection environ 500 pièces. « Très vite, Marc Moraine, membre de l'Académie de Philatélie et l'un de mes maîtres, m'a conseillé de ne pas poursuivre cette collection, car les timbres reviennent cher, explique Jean-Claude. Je me suis alors tourné vers la marcophilie. Dans ce domaine, on peut également faire de la thématique et comme cette activité n'est pas encore aux mains des marchands, on peut découvrir de belles pièces à des prix abordables ».

Jean-Claude visite de nombreuses « bourses aux vieux papiers ». En outre, au fil des années, il a tissé un réseau de deux cent cinquante correspondants, dont une vingtaine à l'étranger, sur les cinq continents. Mais pour être efficace, la recherche doit être fondée sur une documentation solide. Jean-Claude a réuni une imposante bibliothèque sur l'histoire de l'oblitération depuis ses origines. Là aussi, il possède quelques belles pièces, dont plusieurs volumes anciens sur la poste royale de l'Ancien Régime.

Tant de connaissances sur la marcophilie ont permis à Jean-Claude d'éditer plusieurs études et catalogues. La dernière en chantier est consacrée aux « levées centrales », réali-



sée en collaboration avec « Le Meilleur », l'un des neuf clubs philatéliques dont il est membre.

Jean-Claude a tous les atouts pour figurer brillamment dans les expositions et, pourtant, son nom s'aligne rarement aux palmarès. La raison : il participe peu à ce type de manifestation. « Depuis mes débuts, j'ai dû exposer une cinquantaine de fois. En 1973, j'ai remporté le grand prix de l'exposition nationale Flamex, avec une thématique sur les oblitérations mécaniques depuis 1899 ». Au brouhaha des honneurs, il préfère la quiétude de son bureau.

L'année 1990 marquera une grande date dans la vie de Jean-Claude. Retraité en juin, il a quitté Caen pour s'installer en Lozère, du côté de Marvejols. En évoquant sa future existence, il se frotte les mains. « D'abord le climat, plus sec, est bien meilleur pour mon dos, dont je souffre depuis un grave accident de service survenu il y a plusieurs années. Ensuite, j'aurai tout le temps pour me consacrer à la marcophilie. Je voyagerai beaucoup. Mais cela ne m'empêchera pas de me lever chaque matin, comme je l'ai toujours fait, à quatre heures et demie, pour travailler à ma collection. A cette heure-là, tout est calme et on a les idées claires. C'est merveilleux ».

**Jean-Pierre Tolbiac**



# LE CACHET TYPE 17 L

Ce cachet n'est autre que le type 24 dont les pointillés sont limés et ceci à la demande de l'administration des postes.

Le bulletin mensuel n° 57 supplémentaire instruction n° 110 de décembre 1873, fait part de la transformation de 1235 bureaux de distribution gérés par des distributeurs sédentaires en recette simple de 4ème classe ; dans ce bulletin, la partie qui nous intéresse dit ceci : les titulaires des bureaux de distribution convertis en recette devront, à partir du

1<sup>er</sup> janvier 1874, faire enlever à la lime et avec soin le cercle pointillé qui entoure leur timbre à date (type 24).

Vers la fin mars (environ) l'administration fournit aux bureaux des cachets type 17.

Les cachets limés appelés 17 L ont un diamètre extérieur de 22,5 mm alors que les cachets 17 ont un diamètre de 23,5 mm.

J'ai découvert par hasard dans une circulation un cachet type 17 L de St Julien Molin Molette.

Je souhaite que ces quelques lignes

vous permettent de regarder à deux fois les cachets type 17 et peut-être aurez-vous la chance de découvrir un 17 L. Ceux-ci ont eu une durée de quelques mois. Ils ne seront pas toujours faciles à trouver, mais bonne chance. Il faut toujours avoir avec vous un morceau de calque sur lequel vous aurez tracé un cercle de 22,5 mm et un autre de 23,5 mm ; vous n'aurez qu'à superposer le calque sur la lettre pour savoir s'il s'agit d'un 17 ou d'un 17 L.

Antoine Duport

GAZETTE PHILATELIQUE

## MOTS CROISES

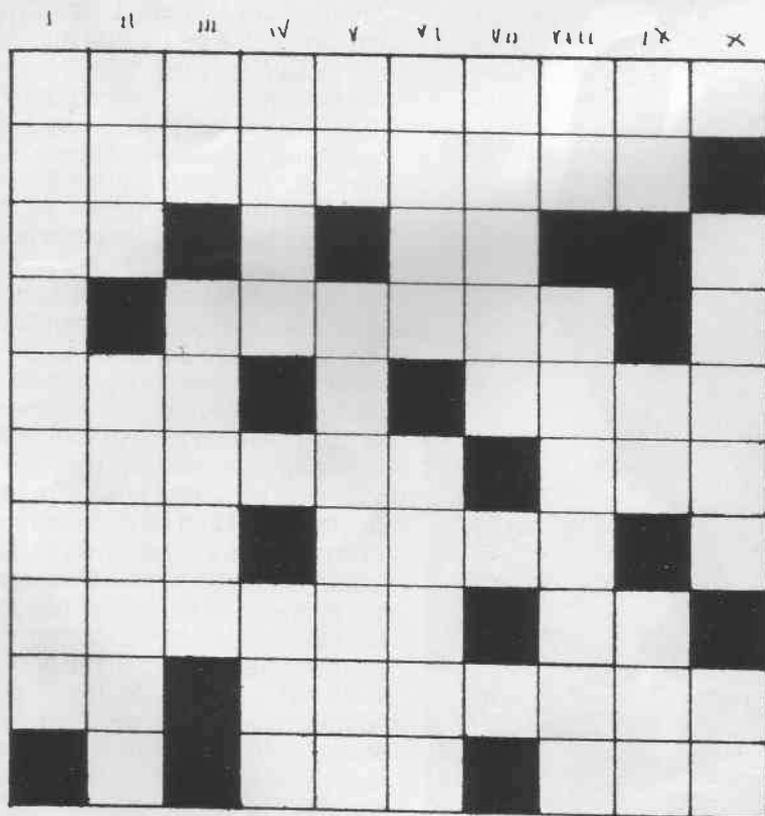
### HORIZONTALEMENT

1. Excellente publicité.
2. Pli spectaculaire.
3. Chauffeur du Nil. En ville.
4. Reconstitué.
5. Pays du fameux « blue boy ». Timbres de Monténégro en 1916.
6. Naturelles. Volcan du Japon.
7. Sigle européen. Maréchal d'Empire.
8. D'une petite région cultivable. Timbre raccourci.
9. Connu. Grâce à lui, nous avons la paix.
10. A l'assaut ! Auteur des « Mystères de Paris ».

### VERTICALEMENT

- I. Sur les timbres du Maroc Espagnol.
- II. Ville du Pérou. Cachets.
- III. A la place de PSD. Timbres recherchés.
- IV. Dieu dans le vent. Pronom personnel.
- V. Coefficient de rareté. Intervalle.
- VI. En vedette sur un bon timbre de 1938. Cavité osseuse.
- VII. Recherchée surtout lorsqu'elle est exceptionnelle.
- VIII. L'amour la rendit bête. Philatélistes devant un « chopin ».
- IX. Près des étoiles. Service anglais. Deuxième catégorie.
- X. Auteur du logotype du bicentenaire de la Révolution. Direction.

Solution dans le prochain numéro.



Jean-Paul LEFIÈVRE



